

CONCOURS EXTERNE SUR TITRES DE PSYCHOLOGUE SESSION 2020

Procès-verbal de la réunion du jury d'admission

Le jury d'admission du concours externe sur titres de Psychologue s'est réuni le 24 Mars 2022 en vue de statuer sur l'admission des candidat(e)s à l'issue de l'épreuve orale.

Etaient présents :

- Madame Mahalia COUJITOU, Directrice du management des carrières, Présidente du Jury,
- Madame Yasmine SAMMOUR, Coordinatrice Sites, Pôles et Proximités aux Hôpitaux Universitaires de Strasbourg,
- Madame Hélène ISMER, Praticienne Hospitalière à l'EPSAN de Brumath,
- Madame Claire BEAUFILS, Psychologue aux Hôpitaux Universitaires de Strasbourg,
- Madame Valérie RITZENTHALER, Psychologue à l'EPSAN de Brumath.

Le jury arrête la liste d'admission au concours susmentionné ainsi qu'il suit :

NOMS et PRENOMS des candidat(e)s admis : (par ordre de mérite)

LP: FAIVRE ANHONY LC: MIGNOT Pascale

MEMBRES DU JURY

- Madame Mahalia COUJITOU, Directrice du management des carrières, Présidente du Jury,
- Madame Yasmine SAMMOUR, Coordinatrice Sites, Pôles et Proximités aux Hôpitaux Universitaires de Strasbourg,
- Madame Hélène ISMER, Praticienne Hospitalière à l'EPSAN de Brumath,
- Madame Claire BEAUFILS, Psychologue aux Hôpitaux Universitaires de Strasbourg,
- Madame Valérie RITZENTHALER, Psychologue à l'EPSAN de Brumath.

La présente décision est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification.